Aussi sa tâche est-elle moins impressionnante que celle du Conseil de sécurité et de l'Assemblée générale. Il ne passionne pas autant l'opinion publique. Cet effet psychologique, cependant, qu'il est facile de comprendre, ne diminue nullement l'importance, la nécessité de la tâche que l'ONU a confiée au Conseil économique et social en vue de l'établissement de la paix mondiale.

Comment établir une paix durable si chaque individu, quelles que soient sa race, ses croyances ou sa langue, ne peut jouir des avantages de la vie auxquels la nature lui confère un droit indéniable? Pour que chaque individu puisse accéder aux avantages de la vie il faut qu'existent certaines conditions, un climat social et économique favorables à l'établissement d'un niveau de vie égal, autant que possible, pour tous les individus non seulement d'un même pays mais de toutes les nations.

Ces pensées, monsieur le président, sont d'autant plus importantes aujourd'hui que la seule menace contre la paix du monde vient des pays soviétiques. Depuis la fin de la guerre, le monde assiste au spectacle bouleversant de la domination croissante du communisme, qui s'impose évidemment par la force et par des méthodes brutales, mais aussi par ses attaques incessamment répétées contre la démocratie et par sa conviction qu'il est seul capable d'aplanir les inégalités qui existent entre les hommes et d'établir pour tous un niveau de vie uniformément élevé. Il faut en vérité se rendre compte que la force brutale n'est pas la seule arme que possède le communisme. Il existe des communistes convaincus de la supériorité de leur doctrine.

Nos relations internationales avec les Soviets nous fournissent l'occasion d'estimer l'importance que ces pays attachent, en vue de dominer le monde, aux résultats de leurs accusations contre le régime démocratique qu'ils prétendent la source de tous les maux et l'obstacle à l'égale jouissance pour tous de tous les biens de la vie. Pendant que les pays de bonne volonté collaborent en toute bonne foi et à n'importe quel prix en vue d'améliorer la condition humaine et de maintenir la paix, les pays communistes se servent de l'Organisation des Nations Unies comme d'un puissant moyen de propagande.

La menace communiste est effrayante, non seulement parce que les distances ne signifient plus rien de nos jours et que des endroits autrefois invulnérables, en raison de leur situation géographique, sont maintenant à la portée des engins de guerre, mais aussi parce que des millions d'individus, privés des

Aussi sa tâche est-elle moins impressionnante nécessités de l'existence, constituent une une celle du Conseil de sécurité et de l'Asproie virtuelle aux promesses séduisantes du emblée générale. Il ne passionne pas autant communisme.

Il se peut fort bien, monsieur le président, que le régime qui ait la meilleure chance de survivre soit celui qui paraîtra à ces millions d'individus comme susceptible d'améliorer leur mode de vie. Comme le secrétaire d'État aux Affaires extérieures le disait à la Chambre le 3 mars, ainsi que le rapporte la page 437 du compte rendu:

Inutile d'insister sur l'importance d'une saine économie et de programmes sociaux judicieux lorsqu'il s'agit de traiter avec le communisme et les États communistes. Notre meilleure défense et la plus durable contre le communisme réside dans l'établissement de programmes économiques et sociaux avisés.

Tous les députés partagent cet avis, je crois.

De fait, monsieur le président, en cas d'attaque, les préparatifs militaires sont absolument essentiels à la défense de notre territoire et à la sauvegarde de notre liberté et de notre sécurité. Si essentiels qu'ils soient, ils ne doivent pas nous faire perdre de vue la condition absolument nécessaire à la création de la paix. Cette condition, si on la réalise dans toutes les parties du monde, peut rendre cette attaque impossible et nos préparatifs militaires inutiles. Il s'agit d'établir un climat économique et social dans lequel chaque individu peut jouir de son droit imprescriptible aux biens de l'existence.

Monsieur le président, à sa dixième session, le Conseil économique et social, dans la limite des pouvoirs qui lui ont été conférés par la charte, s'est efforcé, dans une atmosphère de calme, de collaboration et d'entente internationales, de réaliser plus complètement ce climat économique et social que tous souhaitent. Le calme qui a entouré les délibérations du Conseil était peut-être le calme qui précède la tempête. En effet, il était dû au départ des critiques acerbes des démocraties. A l'ouverture de la session, les représentants de l'Union soviétique, de la Pologne et de la Tchécoslovaquie ont quitté le Conseil immédiatement après le rejet de leur résolution visant à l'expulsion du représentant de la Chine nationaliste. Nous n'avons pas eu les discours ordinaires de propagande accompagnés d'attaques contre les pays non-communistes et les contreattaques que ces accusations inévitablement provoquent.

Le retrait temporaire des pays soviétiques sur cette question constitue un refus flagrant de se conformer aux obligations assumées en vertu de la charte. Les États-membres ont droit d'entretenir et de faire valoir des vues personnelles, lorsque surviennent des divergences d'opinions, comme dans le cas